

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Comment lutter contre la corruption dans les marchés publics ?

C'EST la problématique débattue lors de la célébration, le 9 décembre dernier, de la journée nationale de lutte contre l'enrichissement illicite.

F. M. MOMBO
Libreville/Gabon

La corruption dans les marchés publics est une gangrène qui ruine l'État et dégrade la qualité du service demandé.

C'est face à ce constat que dans le cadre de la célébration de la journée nationale de lutte contre l'enrichissement illicite, les acteurs locaux ont choisi pour thème cette année : "la corruption dans les marchés publics". Tandis que sur le plan international, le thème de l'organisation des Nations unies (ONU) est: "Tous unis contre la corruption".

Réunis dans l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts, ces acteurs, issus aussi bien de la société civile, des entités para-étatiques, des organismes internationaux que de la Commission nationale de lutte contre l'Enrichissement illicite (CNLCEI), ont échangé en vue de trouver des mécanismes susceptibles de mettre le Gabon à l'abri de ce fléau.

En effet, selon le président de la CNLCEI, Nestor Mbou, cette journée vise à "sensibiliser, conscientiser, prévenir et susciter chez l'agent public et le citoyen, des comportements tendant à rejeter la corruption et l'enrichissement illicite par la culture des valeurs d'éthique et d'intégrité". Il s'est engagé à mettre en place une plateforme réunissant tous les acteurs de la dépense et

des marchés publics, sous le leadership de la Commission avec pour mission: la moralisation de la vie publique par la promotion d'une culture des valeurs d'éthique et d'intégrité chez les agents publics. Auxquels s'ajoutent l'éveil de conscience citoyenne par la dénonciation systématique et le rejet des pratiques d'enrichissement illicite, etc..

Des stratégies et moyens de lutte efficace contre la corruption ont été proposés par les uns et les autres. Parmi ceux-ci, la répression figurait en bonne place.



Le panel des intervenants au terme de la journée.

Le projet Azobé pour doper l'entrepreneuriat social

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Azobé: c'est le nom du projet dont l'objectif est de soutenir financièrement les acteurs non gouvernementaux porteurs de projet économique. Ceux-ci, réunis en association, en fédération, en coopérative, ou en groupement d'intérêts économiques, devront remplir une fiche projet et d'autres critères disponibles sur les sites internet de l'ambassade de France et de l'Institut français, pour espérer bénéficier d'un financement.

Le pays regorge d'un important potentiel d'artisans capables d'influencer positivement le secteur économique, voire social. Pour ce faire, il faut que l'économie sociale soit soutenue par des

politiques spéciales permettant audit secteur d'avoir une organisation efficace. C'est là le but de l'Union européenne et de l'ambassade de France, qui ont lancé ce projet soutenu par l'Institut français, mardi à Libreville, au cours d'une conférence de presse conjointe.

Les bailleurs ont décaissé 400 000 euros. Ce fonds d'appui à l'entrepreneuriat sera distribué aux tenants des projets sélectionnés. Seuls les projets axés sur le développement durable (collecte et transformation des déchets, agriculture urbaine, habitat durable), l'artisanat (mise en exergue des regroupements féminins et de jeunes œuvrant dans des secteurs productifs), et le numérique, dont les enjeux économiques ne cessent de croître, seront considérés.



Mme Rosario Bento Pais, l'ambassadrice de l'Union européenne, durant la présentation du projet Azobé.

" Pourquoi Azobé? Le terme désigne un arbre du Gabon dont les qualités représentent bien la nature souhaitée de chaque projet

qui sera appuyé financièrement: solide, résistant, durable... ", a indiqué Philippe Autié, l'ambassadeur de France au Gabon.